



## Les cours 2020 - 2021

Les cours se déroulent :  
48 Bis rue de Colmar  
Le Perreux-sur-Marne

### **Cours adultes de 3 heures :**

- Lundi de 10h à 13h / 14h à 17h / 19h à 22h
- Mardi de 10h à 13h / 14h à 17h
- Jeudi de 10h à 13h / 14h à 17h / 19h à 22h
- Vendredi de 10h à 13h / 14h à 17h / 19h à 22h

### **Cours adultes de 2 heures :**

- Samedi de 09h à 11h
- Samedi de 11h à 13h
- Samedi de 14h à 16h
- Samedi de 16h à 18h

L'atelier met à disposition des élèves le matériel nécessaire à la réalisation des pièces tournées : la terre (grès), le tour, le petit outillage, les émaux de l'atelier.

Un four est mis à disposition pour la cuisson (seul l'intervenant est habilité à gérer l'enfournement et le défournement des pièces des élèves)



## Les tarifs 2020 - 2021

### **Tarif cours collectif**

Aucun frais supplémentaire pour l'émaillage et la cuisson

### **Tarif pour des cours adultes de 3 heures :**

Trimestriel : 13 cours par trimestre : 468 euros (soit 12 euros de l'heure)

Carte de 10 cours : 420 euros (soit 14 euros de l'heure)

(Valable 1 an - Sur réservation à chaque cours selon place disponible)

### **Tarif pour des cours adultes de 2 heures : (Uniquement le samedi)**

Trimestriel : 13 cours par trimestre : 312 euros (soit 12 euros de l'heure)

Carte de 10 cours : 280 euros (soit 14 euros de l'heure)

(Valable 1 an - Sur réservation à chaque cours selon place disponible)

(L'atelier assure ses cours la 1<sup>ère</sup> semaine de chaque vacances scolaires et jours fériés)

Annuel et Trimestriel : Le jour et l'heure du cours sont à fixer à l'inscription

**Cours d'essai de 2 ou 3 heures** à 20 euros de l'heure

Sera déduit de l'inscription à la carte, au trimestre ou à l'année.



## Règlement intérieur Fonctionnement de l'Atelier

Les cours sont dispensés à l'atelier situé 48 Bis rue Colmar – 94170 Le Perreux sur Marne.

L'atelier met à disposition des élèves le matériel nécessaire à la réalisation des pièces tournées : la terre (grès), un tour, le petit outillage, les émaux fabriqués par l'atelier.

Chaque élève doit respecter le matériel mis à sa disposition pendant les cours et stages ; à la fin de chaque cours, le matériel devra être nettoyé et rangé, les tours et autres matériels électriques devront être débranchés avant nettoyage.

(En cas de dégradation, la responsabilité de l'élève pourra être engagée)

Un four permettra la cuisson des pièces ; seules les pièces réalisées et émaillées à l'atelier pourront être cuites dans ce four.

Seul l'intervenant est habilité à gérer l'enfournement, la cuisson et le défournement des pièces.

Après cuisson, les élèves devront récupérer leurs pièces terminées au plus vite et au plus tard avant la fin de l'année scolaire.

L'inscription aux cours sera validée après avoir rempli un bulletin d'inscription, accompagné de l'intégralité du règlement correspondant.

(En cas de règlement en 3 fois, l'ensemble des chèques sera remis lors de l'inscription)

**La carte de 10 cours ne permet pas de bloquer un horaire de cours à l'année ; aussi, il faudra avant chaque cours, vérifier les places disponibles auprès de l'atelier et réserver le jour et l'heure.**

**En cas d'absence après réservation du cours, un cours sera décompté.**

Pour les inscriptions à l'année ou au trimestre, chaque cours manqué pourra être récupéré en fonction des places disponibles sur les autres cours dispensés.

Les cours non récupérés ne seront pas remboursés.

Date :

Signature